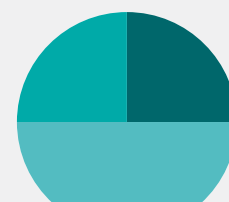


Actualités OFS



13 Sécurité sociale

Neuchâtel, juillet 2019

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) 2017

Les dépenses pour les prestations sociales ont augmenté de 2,2%

En 2017, les dépenses pour les prestations sociales en Suisse se montaient à 175 milliards de franc, soit à 20 700 francs par habitant. Elles correspondaient à 26,1% du PIB et sont ainsi inférieures à celles des autres pays de l'Europe occidentale. La Suisse et l'Union européenne consacraient la part la plus importante de leurs dépenses sociales aux domaines de la vieillesse et de la maladie/soins de santé.

Chiffres les plus récents pour la Suisse

Hausse des prestations sociales de 2,2% en 2017

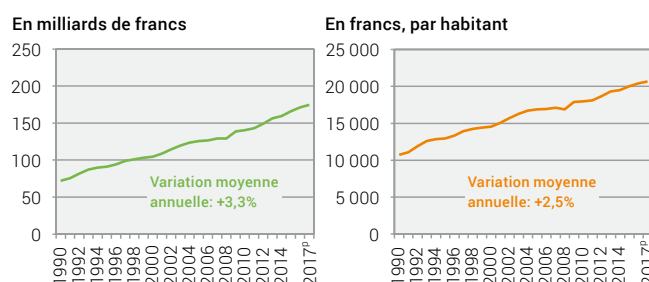
Les dépenses pour les prestations sociales ont atteint quelque 175 milliards de francs en 2017 (chiffre provisoire). Elles représentaient 72 milliards de francs en termes réels en 1990 et ce montant a ensuite doublé jusqu'en 2011. Elles ont progressé de manière continue à quelques exceptions près. Le taux de croissance annuel moyen se situait à 3,3% (voir la ligne gauche dans le G1). La croissance au cours des deux dernières années considérées a été inférieure à la moyenne: 3,1% en 2016 et 2,2% en 2017.

Si l'on mesure les dépenses pour les prestations sociales par rapport à la population suisse (ligne droite dans le G1), le taux de croissance annuel est plus bas, avec 2,5%: une partie de la hausse des dépenses – qui sont passées de 10 700 francs par habitant en 1990 à 20 700 francs en 2017 – peut donc s'expliquer par la croissance démographique.

Les dépenses sociales par rapport au produit intérieur brut (PIB) représentent un autre indicateur, approprié en particulier pour établir des comparaisons internationales. On peut ainsi illustrer combien ces dépenses se sont accrues en Suisse par rapport à l'évolution générale de l'économie. Les prestations sociales en pourcentage du PIB sont passées de 15,6% en 1990 à un niveau

Dépenses pour les prestations sociales en Suisse, à prix constants, 1990–2017^p

G1



^p provisoire

Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

© OFS 2019

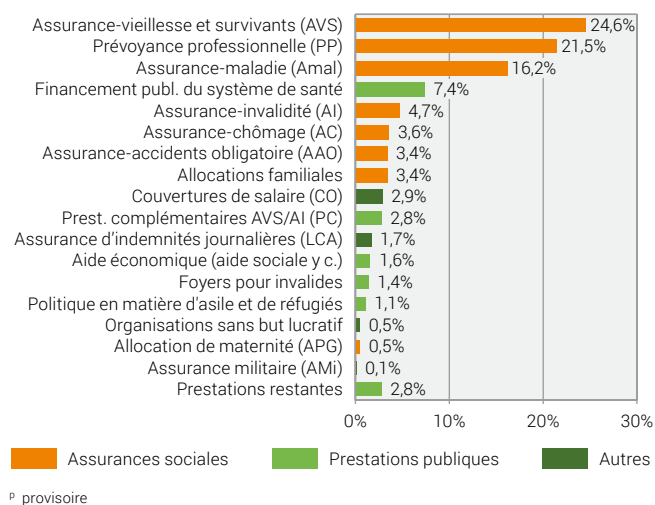
record de 26,1% en 2017 (voir la ligne vert foncé dans le G3). Cette évolution, contrairement à la croissance en chiffres absolus présentée dans le G1, n'a pas été continue puisque l'on a observé une stagnation de quelque 10 ans au début de ce millénaire.

L'AVS et la prévoyance professionnelle (PP) mobilisent près de la moitié des prestations sociales

Les prestations sociales sont versées par différents régimes de protection sociale. En Suisse, l'AVS et l'AI, par exemple, figurent parmi ces derniers. On voit dans le graphique G2 que les deux régimes les plus importants du point de vue quantitatif (AVS et PP) ont payé à peu près la moitié (46,1%) de toutes les prestations sociales. En outre, près de la moitié de la croissance des dépenses entre 1990 et 2017 (46 mrds de francs sur 103 mrds de francs) était imputable à ces deux assurances. La plus grande partie a été versée sous la forme de rentes de vieillesse.

Dépenses pour les prestations sociales par régime, en %, en 2017^P

G2



Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

© OFS 2019

La part de toutes les assurances sociales considérées ensemble (marquée en rouge dans le G2) atteignait près de 78%.

Parmi les prestations sociales organisées par l'État (qui représentaient un peu plus de 17%), c'est le régime du financement public du système de santé qui dominait: concrètement, il s'agit ici essentiellement des subventions publiques aux hôpitaux. Les coûts de l'aide sociale économique (1,6%) et des prestations dans le domaine de l'asile (1,1%) formaient en revanche une part relativement modeste des prestations sociales dans leur ensemble.

Les 5% restants des prestations ont été versées directement par les employeurs (comme, par exemple, la couverture du salaire en cas de maladie du salarié), par des assurances d'indemnités journalières ou par des organisations privées sans but lucratif.¹

La Suisse et l'Europe en comparaison

Pour l'Europe, on dispose de données pour les 28 États de l'UE, les pays membres de l'AELE (sans le Liechtenstein) et les pays candidats à l'adhésion à l'UE tels que la Macédoine du Nord, la Turquie et la Serbie. Afin de résumer quelque peu la multitude des informations, les pays ont été réunis en quatre groupes.

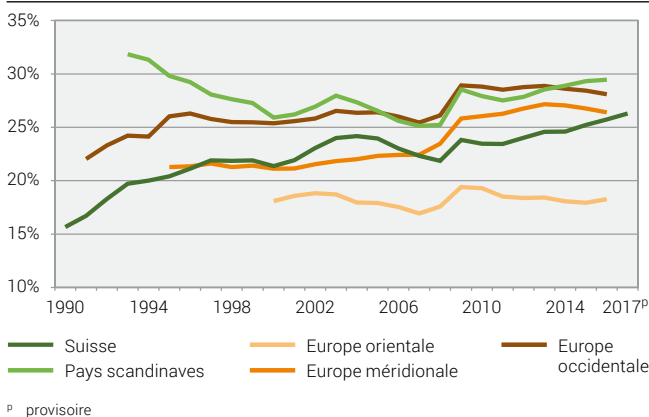
Prestations sociales en Suisse plus basses qu'en Europe occidentale

Les dépenses sociales de la **Scandinavie** et de l'**Europe occidentale** sont les plus élevées, si mesurées par rapport au PIB (voir le G3). Dans le premier groupe, le taux a tendu à la baisse à partir des années 1990, alors qu'il a légèrement augmenté dans le deuxième groupe. Dans l'**Europe méridionale** et, comme déjà indiqué, en **Suisse**, les dépenses ont progressé dans la comparaison à long terme mais n'ont pas tout à fait atteint en 2016 le niveau observé dans les pays scandinaves et de l'**Europe occidentale**. Dans les pays de l'**Europe orientale**, l'image est par contre un peu

différente: d'une part, les dépenses par rapport au PIB étaient nettement plus basses et, d'autre part, on ne perçoit pas de tendance univoque dans leur évolution: les prestations sociales se sont certes accrues plus fortement que dans les autres groupes de pays (croissance annuelle de 3,5% entre 2000 et 2016), mais l'économie a parallèlement progressé à un rythme très semblable (3,3%). C'est pourquoi le taux est resté relativement stable (ligne orange dans le G3).

Prestations sociales en % du PIB, par groupe de pays, 1990–2017^P

G3



Sources: OFS – CGPS; Eurostat – SESPROS

© OFS 2019

On peut comparer des valeurs monétaires au plan international en les corrigeant de l'effet du pouvoir d'achat. Au lieu de considérer les standards de pouvoir d'achat par habitant utilisés par Eurostat, on a ici recours aux francs suisses ajustés aux pouvoirs d'achat. Il est de la sorte possible d'interpréter les valeurs comme des montants en francs aux prix suisses.

Fortes disparités des dépenses sociales par habitant entre les pays

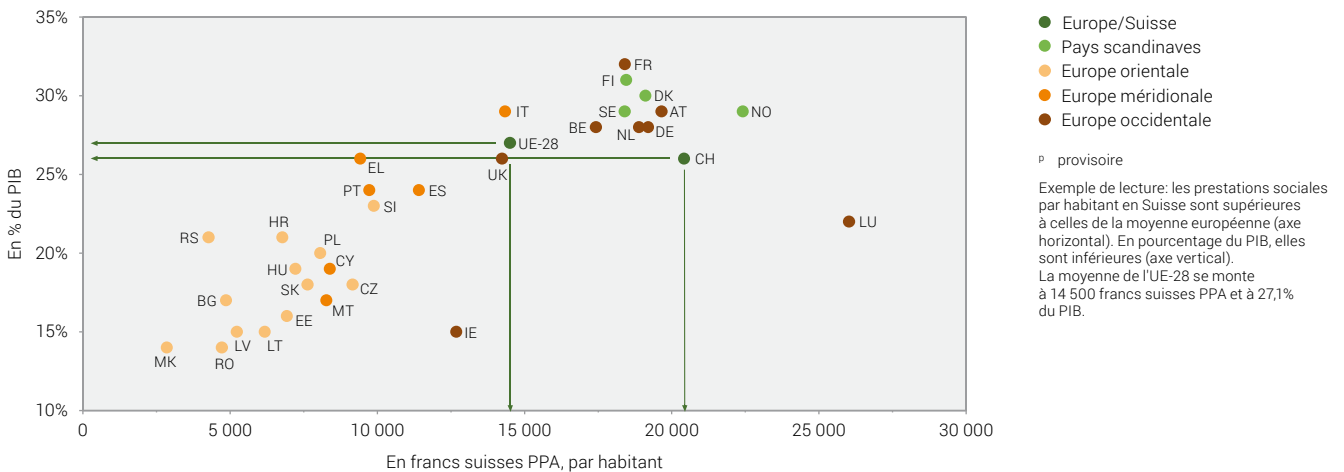
Les prestations sociales peuvent être comparées non seulement par rapport au PIB mais aussi en termes de valeurs monétaires par habitant. Celles-ci se montaient en Suisse à 20 700 francs (2017).

L'écart en comparaison européenne était très large (2016), allant de près de 3000 francs par habitant (Macédoine du Nord) à 26 000 francs (Luxembourg). Le graphique G4 montre aussi que les prestations sociales sont comparativement basses dans l'Europe orientale et qu'elles sont les plus élevées en Scandinavie. D'une manière générale, on peut faire les constats suivants: il y a une corrélation positive entre les dépenses en pourcentage du PIB et les dépenses en francs par habitant.

On peut en outre relever que le groupe des pays de l'Europe occidentale est beaucoup plus hétérogène que les autres groupes. En raison de la plus grande dispersion, les valeurs moyennes de ce groupe, telles que présentées dans le G3, sont moins représentatives que celles des autres régions. Ces inégalités reflètent non seulement des différences dans les niveaux de vie, mais aussi la diversité des systèmes nationaux de protection sociale ainsi que des structures démographiques, économiques, sociales et institutionnelles propres à chaque État.

¹ D'autres informations sur les résultats des CGPS se trouvent dans le Rapport social statistique de la Suisse (OFS 2019).

Dépenses pour les prestations sociales par rapport au PIB et par rapport à la population, en Europe, en 2016^P **G4**



Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

© OFS 2019

Lent rattrapage des pays de l'Europe orientale

Si l'on considère l'évolution des dépenses pour les prestations sociales telle que présentée dans le graphique G3 mais exprimée en francs suisses corrigés du pouvoir d'achat, on observe que la différence entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale s'est légèrement réduite, ce qui n'est pas perceptible dans le graphique G3. Ainsi, la moyenne du groupe de l'Europe orientale ne représentait en 2000 que 27% de celle du groupe de l'Europe occidentale. Seize ans plus tard, cette part atteignait déjà 41%.

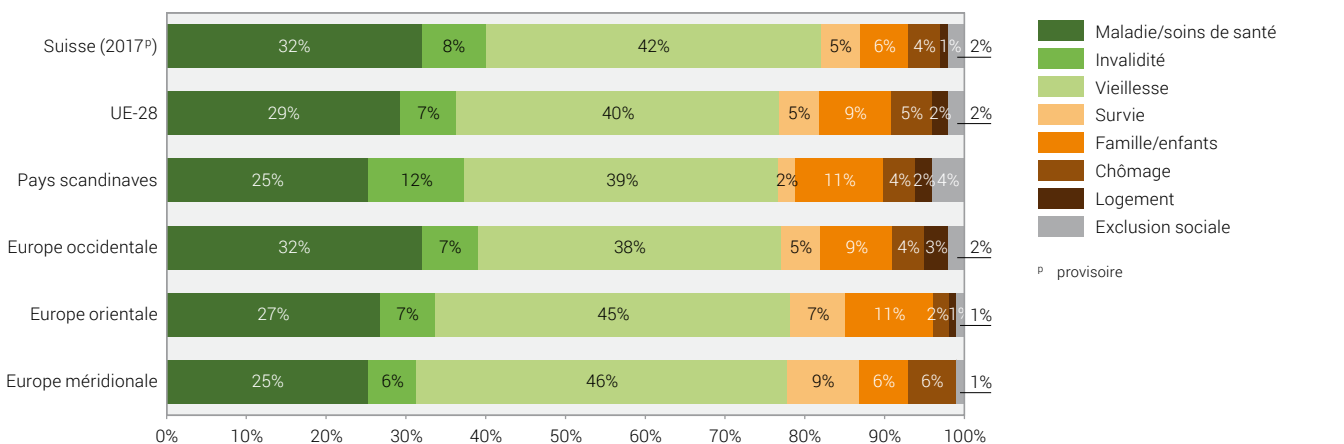
absorbait le plus de prestations sociales. Seuls deux pays (Allemagne et Irlande) versaient davantage de prestations de santé que de prestations de vieillesse. Avec une part de dépenses de 42% (voir le G5), la Suisse se situait près de la moyenne de l'UE-28 (40%). L'Europe orientale et l'Europe méridionale présentaient les dépenses les plus élevées pour cette fonction. Sur les 103 mrd de francs que représentait en Suisse la croissance des dépenses entre 1990 et 2017 mentionnée plus haut, 43 mrd de francs étaient imputables à cette fonction. Cette évolution peut entre autres s'expliquer par le vieillissement de la société. Ainsi, le rapport de dépendance des personnes âgées (rapport entre le nombre des plus de 65 ans et celui des personnes de 20 à 64 ans) s'est élevé de 23,5% à 29,6% au cours de cette période. 86% de ces dépenses étaient consacrées aux rentes de vieillesse (UE-28: 93%).

Les prestations sociales avant tout pour la vieillesse et la santé

Pour pouvoir en dire plus sur le motif du versement des prestations sociales et pour établir des comparaisons internationales, les prestations sociales sont réparties selon différentes fonctions. Dans toutes les régions, c'est la fonction **vieillesse** qui

La fonction **maladie/soins de santé** arrive au deuxième rang quant à la part des dépenses. Sont comprises dans cette fonction, les dépenses publiques pour le système de santé, les dépenses pour l'assurance-maladie obligatoire ainsi que la

Dépenses pour les prestations sociales, par fonction et par groupe de pays, en %, en 2016^P et 2017^P **G5**



Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

© OFS 2019

couverture du salaire en cas de maladie. Les participations des ménages aux frais d'assurance-maladie (en Suisse sous la forme de quote-parts et de franchises) ainsi que les dépenses pour les assurances complémentaires individuelles et volontaires ne sont généralement pas incluses. La part de cette fonction se situe en Suisse (et dans l'Europe occidentale) au-dessus de la moyenne de l'UE-28 (29%) et s'est accrue de 33 mrds de francs depuis 1990.

La fonction **famille/enfants** arrivait au troisième rang dans la plupart des pays. Ce n'était pas le cas de la Suisse: la part de cette fonction y représentait 6% de toutes les prestations sociales et était ainsi inférieure à la moyenne de 9% que présentait l'UE-28. En outre, cette part a reculé dans de nombreux pays (dont la Suisse) au cours des 15 à 20 dernières années. Une des raisons pourrait être que la population la plus jeune (moins de 15 ans) s'est proportionnellement réduite dans tous les États.

La fonction **chômage** est soumise à de fortes fluctuations, car elle dépend de l'évolution conjoncturelle. Dans les phases de récession, les indemnités de chômage tendent à augmenter fortement, ce qui entraîne une croissance dans l'ensemble des prestations sociales. Dans le G5, on note l'écart entre Europe orientale (2% des prestations sociales) et Europe méridionale (6%): dans le premier groupe de pays, la croissance économique est relativement forte, ce qui n'est pas le cas des États de l'Europe méridionale comme la Grèce ou l'Espagne, qui souffraient encore en 2016 des effets de la crise financière de 2008/2009. En Suisse, le chômage avait légèrement progressé début 2015 suite à la suppression du taux plancher pour l'euro, mais la situation s'est rétablie entretemps.

En Suisse, le financement pèse davantage sur les personnes protégées que dans l'UE

Dans la moyenne de l'UE-28 en 2016, 52% des recettes provenaient des cotisations sociales (contre 65% en Suisse). Dans la plupart des pays, la part des cotisations sociales des employeurs était plus élevée que celle des personnes protégées (autrement dit, toutes les personnes qui sont protégées par le système de la sécurité sociale, telles que les salariés, les indépendants et les bénéficiaires de rentes). En Suisse, la part des cotisations des employeurs est par contre plus faible que celle des personnes protégées (29% contre 36%). Cette dernière a progressé de 5 points au cours des deux dernières décennies. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des primes d'assurance-maladie, lesquelles sont prises en compte dans les cotisations sociales des personnes protégées.

Les prestations sociales sont financées non seulement par les cotisations sociales mais aussi par des contributions publiques (Suisse: 24%, UE-28: 46%) et par des revenus de la fortune et d'autres recettes (Suisse: 11%, UE-28: 2%).

Méthodes et concepts

La protection sociale comprend ici toutes les interventions d'organismes publics ou privés destinées à protéger les ménages contre des risques sociaux. Les prestations sociales sont classifiées selon leurs buts (risques et besoins couverts, appelés fonctions), par exemple l'invalidité et la vieillesse ou le chômage. Ces interventions doivent répondre au critère de la solidarité sociale (effet de redistribution) ou doivent être obligatoires en vertu d'une loi ou d'une convention collective.

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) de l'OFS sont la mise en œuvre en Suisse du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) de l'Office européen de la statistique (Eurostat). Ils fournissent périodiquement des renseignements sur les évolutions financières de la protection sociale.

Les CGPS sont révisés régulièrement afin de répondre le plus possible à la méthodologie de SESPROS.

À la différence des CGPS, le **Compte global des assurances sociales (CGAS)** publié par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) renseigne de façon détaillée sur les dépenses et les recettes des neuf principales assurances sociales suisses: AVS, AI, PC, PP, AM, AA, APG, AC et AF. L'approche du CGAS n'est pas adaptée pour des comparaisons internationales.

Plus d'informations sur Internet

OFS: www.statistique.ch → Trouver des statistique → 13 Sécurité sociale → Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

Eurostat: www.ec.europa.eu/eurostat → Données → Statistique A-Z → Protection sociale

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Basil Gysin, OFS, tél. 058 463 64 21, info.sozan@bfs.admin.ch
Rédaction:	Basil Gysin, OFS
Contenu:	Basil Gysin, OFS; Michele Adamoli, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Protection sociale
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1093-1700